

Réglez votre loyer, c'est simple et facile.



PAIEMENT PAR CARTE

- ▶ Depuis l'espace locataire via :
<https://locataires.essonne-habitat.fr>
- ▶ Depuis notre site internet via :
<https://essonne-habitat.fr/payer-mon-loyer.php>

Nous vous recommandons de vous connecter depuis un ordinateur afin d'optimiser votre connexion et vos démarches.



PAIEMENT PAR VIREMENT

- ▶ Envoyer un mail à : virements@essia.fr
Nous vous transmettrons un IBAN pour effectuer vos

Lors du virement, veuillez indiquer votre Nom et votre Référence Client à 6 chiffres.

*Vos références sont **OBLIGATOIRES**, à défaut, les sommes versées n'apparaîtront pas sur votre compte locataire.*



PAIEMENT PAR CHÈQUE

- ▶ Par courrier à : **Essonne Habitat, BP 79,**
2 Allée Eugène Mouchot, 91131 Ris-Orangis Cedex
- ▶ Directement dans la boîte aux lettres au siège
Essonne Habitat au 2 Allée Eugène Mouchot, 91131
Ris-Orangis Cedex



PAIEMENT EN ESPÈCES

- ▶ De 08h30 à 11h45 : **EXCLUSIVEMENT** sur rendez-vous
- ▶ De 13h30 à 17h15 (16h15 le vendredi) : **SANS** rendez-vous

Au siège Essonne Habitat au 2 Allée Eugène Mouchot, 91131 Ris-Orangis Cedex.



PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

- ▶ Paiement par prélèvement automatique à l'une de ces dates au choix : 1, 5, 8, 12, 15, 18 de chaque mois.
Téléchargez le formulaire via :
<https://essonne-habitat.fr/comment-payer-mon-loyer.php>